



CHARTRE D'ENGAGEMENT

RESPONSABILITE SOCIETALE et ENVIRONNEMENTALE CEPAP

Cette chartre constitue le fondement des rapports de confiance que CEPAP souhaite instaurer entre l'Entreprise, les membres de son personnel et ses partenaires. Ces règles, inspirées de la norme ISO 26000 et du Pacte Mondial de l'ONU ne sont pas exhaustives, mais elles constituent autant de lignes directrices pour notre Entreprise.

Respect de la légalité :

- Nous nous engageons à respecter les lois en vigueur dans les pays où nous exerçons nos activités, en particulier, en :
 - o Respectant les conventions de l'O.I.T. sur l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants
 - o Luttant contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.
 - o Veillant à ce que les salaires, les heures supplémentaires et le temps de travail, soient conformes aux niveaux requis par les dispositions légales en vigueur.

Respect des salariés :

- Nous nous engageons à veiller au respect des droits de l'homme en général et des salariés en particulier, en :
 - o Veillant à n'opérer aucune discrimination, à l'embauche ou dans les relations de travail.
 - o Veillant à ne pas soumettre nos collaborateurs à des sanctions physiques, ni à des harcèlements ou abus de nature physique, sexuelle, psychologique ou verbale.
 - o Favorisant le développement des compétences et la promotion sociale de nos collaborateurs.
- Nous reconnaissons la liberté d'association et le droit de négociation collective.
- Nous veillons, par notre démarche certifiée OHSAS 18001, à la sécurité et à la santé de nos collaborateurs et de l'ensemble des acteurs intervenant sur nos sites.

Respect et protection de l'environnement :

- Nous nous attachons, grâce à notre démarche certifiée ISO14001, à réduire notre impact sur l'environnement, en :
 - o Limitant autant que possible l'utilisation de ressources naturelles non renouvelables
 - o Maîtrisant et réduisant les émissions de COV
 - o Compensant les émissions de CO² chaque fois que possible
 - o Travaillant à réduire le volume de nos déchets, tout en améliorant leur tri et recyclage
 - o Développant l'utilisation de produits et d'équipements plus respectueux de l'environnement
 - o Prévenant tout risque de pollution accidentelle
 - o Réduisant l'impact du transport, en regroupant les livraisons des produits achetés comme vendus
 - o Travaillant à offrir à nos clients des produits qui favorisent le développement durable au travers de nos labels NF ENVIRONNEMENT, PAPER BY NATURE, IMPRIM VERT, CARBONE NEUTRE, FSC & PEFC

Communiquer et fédérer

- Nous fondons notre gouvernance d'Entreprise sur une communication transparente, l'anticipation des risques et la définition de règles de vigilance et de bonne conduite.
- Nous encourageons nos partenaires, sous-traitants et fournisseurs, à apporter leur contribution à nos engagements en matière de développement durable en leur demandant d'adhérer à notre CHARTE D'ACHATS RESPONSABLES.

Janvier 2015
Bernard KUHNAST
Président Directeur Général